

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 17 juin 2014

Politique de la Ville

Nouvelle géographie prioritaire, inquiétude pour le 1^{er} arrondissement

Nous en avons eu confirmation ce matin, la nouvelle géographie prioritaire de la Politique de la Ville ne concernera plus, à compter du 1^{er} janvier 2015, les quartiers anciens du centre ville de Lyon que sont Les Pentes de la Croix-Rousse (Lyon 1^{er}) et Moncey et Voltaire (Lyon 3^{ème} / 7^{ème}). Cette décision implique également la sortie des Pentes du dispositif « Zone Urbaine Sensible » mais peut-être aussi en septembre 2015 du Réseau de Réussite Scolaire (RRS).

Cette décision est extrêmement regrettable pour ce quartier qui, parce qu'il a réussi le pari d'une certaine diversité sociale, se retrouve aujourd'hui exclu du prochain contrat urbain de cohésion sociale, faute d'un regard analytique plus poussé du Ministère. En effet, pour motiver son tri parmi les quartiers, le Ministère s'est appuyé sur un critère unique, celui de la population à bas revenus, sans en référer à d'autres indicateurs sociaux (jeunes, familles monoparentales, population immigrée, chômage, logements sociaux...).

Dans le 1^{er} arrondissement, nous tenons à préserver ce vivre-ensemble et cette diversité qui font la richesse de l'arrondissement. Les moyens alloués par la politique de la ville nous ont été très utiles ces dernières années. Ils ont permis une action renforcée sur l'habitat social, le cadre de vie, l'insertion professionnelle, l'implantation d'activités économiques en bas d'immeubles, tout en portant une attention toute particulière aux personnes les plus fragiles. Les écoles du 1^{er} inscrites en RRS ont pu développer des projets transversaux et bénéficier de moyens humains et financiers supplémentaires, ceci dans l'intérêt des élèves.

Aussi, ce désengagement de l'Etat ne doit pas entrainer celui des collectivités locales (Ville de Lyon, Grand Lyon, Région Rhône-Alpes). Ces derniers doivent continuer d'allouer des moyens spécifiques à toutes les structures (83 associations) qui bénéficiaient jusqu'alors du dispositif. L'équipe de la Mission Quartiers Anciens doit également être maintenue car elle réalise un travail de terrain indispensable aux acteurs locaux et participe à la qualité du lien social sur le quartier.

Les élus du 1^{er} arrondissement